



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

comptes de la sécurité sociale

Question écrite n° 112307

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le bilan des comptes de la branche accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP). Les cotisations de la branche AT/MP avaient été augmentées par la loi de financement de la sécurité sociale 2006 à titre provisoire afin d'obtenir un équilibre de cette branche à la fin de 2006. À l'heure actuelle, les prévisions anticipent un excédent qui pourrait atteindre 100 millions d'euros pour l'année 2007. De ce fait, le Gouvernement devrait envisager une diminution de ces cotisations afin de respecter son engagement envers les entreprises. En conséquence, il lui demande s'il prévoit de diminuer ces cotisations AT/MP afin d'alléger le coût du travail qui participe à la dynamisation de nos entreprises françaises, de l'emploi et de l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112307

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12900